

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE L'A.L.D.I.L. (ASSOCIATION LYONNAISE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'INFORMATIQUE LIBRE)
LE 28 JUIN 2003 À VÉNISSIEUX)

<http://www.aldil.org/>

rédigé le 29/06/2003 par Aurélie Cambourian

1 Contexte géographique et participants

1.1 Contexte géographique

Cette assemblée s'est déroulée à Vénissieux, dans le jardin d'un de ses membres, merci à lui.

1.2 Les personnes présentes

- Loïs Taulelle (vote pour 6 mais a choisi de prendre seulement 2 voix)
- Christophe Riou (vote pour 3 voix)
- Karine Volpi
- Bernard Perron
- Alexandre Duboeuf (vote pour 3 voix)
- Alexandre Roemers
- Joël Sagnes
- Frédéric Logier
- Sébastien Tricaud
- Frédéric Henry
- Antoine Bellot
- Jérôme Marrec
- Jean Picard (vote pour 2 voix)
- Olivier Guerrier
- Encolpe Degoute (vote par procuration)
- Cyril Bouthors
- Thierry Dumont (vote pour 2 voix)
- Olivier Delhomme
- Mounir Slimani
- Guillaume Accary
- Thierry Thomas
- Claude Teconinck
- Marcel Devilliers (vote pour 2 voix)
- Alain Renard
- Francis Chavanon
- Jean-François Paris (vote pour 2 voix)
- Patrick Boyer
- Sébastien Chaumat (vote pour 2 voix)
- Aurélie Cambourian

Les procurations :

- Jacques Allary donne sa voix à Thierry Dumont
- Matthias Saou donne sa voix à Christophe Riou

- Olivier Oriol donne sa voix à Christophe Riou
- Stéphane Papillon donne sa voix à Loïs Taulelle
- Jocelyn Debrosse donne sa voix à Loïs Taulelle
- Guillaume Hatt donne sa voix à Loïs Taulelle
- Christophe Ancey donne sa voix à Loïs Taulelle
- Nabil Cherkaoui donne sa voix à Loïs Taulelle
- Johan Berchet donne sa voix a Alexandre Duboeuf
- Stéphane Sales donne sa voix à Alexandre Duboeuf
- Encolpe Degoute donne sa voix a Marcel Devilliers
- Marc Bouvier donne sa voix à Jean Picard
- Thomas Tempé donne sa voix à Jean-Francois Paris
- Philippe Saadé donne sa voix à Sebastien Chaumat

1.3 Le bureau établi à l'Assemblée Générale précédente

- Le président : Loïs Taulelle
- Le vice-président : Sébastien Tricaud
- Le trésorier : Encolpe Degoute
- Le vice-trésorier : Joël Sagnes
- Le secrétaire : Béatrice Bouillaut
- Le vice-secrétaire : Christophe Riou

2 L'ordre du jour

L'ordre du jour avait été posté le 27/06/2003 par e-mail par Loïs Taulelle, le président de l'ALDIL. Comme le trésorier (Encolpe Degoute) devait partir tôt, le bilan financier a été avancé dans l'ordre du jour du 28/06/2003.

1. Bilan des adhésions
 - Qui est membre ?
 - Qui est à jour ?
 - -> Qui a le droit de vote.
 - -> Avons-nous le quorum ?
2. Choix du mode de scrutin
 - Bulletins secrets ?
 - Procurations ?
3. Bilan financier rapide par Loïs Taulelle, secondé par Encolpe Degoute.
 - Etat des caisses
 - Recettes
 - Dépenses
4. Propositions de modifications des statuts par Sébastien Chaumat, sur demande de Loïs Taulelle.
 - Révisions des statuts.
5. Etat des projets
 - Orditux par Christophe Riou : présentation de la bête
 - CD de l'Aldil : où en est-on ?
 - La Martinière : bilan, disponibilité des locaux.
 - Les différentes manifestations réalisées :
 - bilan des JDL

- install-party
- AMT69
- conférences (Martinière)
- traduc.org (aide apporté à Traduc, par certains membres, bilan)

6. Projets à venir

- GAELLE (état, à venir, etc.)
- PC de démo : avoir un PC linux de démo chez Marcel Devilliers (association LibNetCafé avec tout les environnements et les suites bureautiques. => achat ? volontaires ?
- ordinateur "serveur transportable" blindé : en fait pour simplifier les install-party. Loïs Taulelle a commencé, il y a du bricolage à faire.
- Faire le tour des assembleurs faisant des PC linux certified : rappel de l'idée, green-list de LinuxFrench.net.
- Développer une structure d'accueil : où ? quand ? comment ? avec qui ? mettre un "référentiel" au point, par-rainage des nouveaux et comment mieux aider les débutants (problème soulevé par Marcel Devilliers et Johan Berchet).
- Gestion/modifications du site web de l'Aldil. (problème soulevé par Johan Berchet)

7. Rappel du ménage des listes

8. Questions diverses

9. Renouvellement du bureau

- postes remis au vote : Bureau et Bureau Suppléant (Président, Secrétaire, Trésorier, et les -bis qui vont avec).

3 Bilan des adhésions

Christophe Riou (vice-secrétaire) nous a entretenu de l'état des adhésions à l'ALDIL.

Il y avait au 27/06/2003 exactement 75 membres à jour de cotisation.

Quelle avancée depuis 2001, où avaient été dénombrés 20 membres... Ce qui était entre autres dû à une gestion des cotisations moins rigoureuse.

Christophe a poursuivi en faisant remarquer que cette augmentation du nombre de membres était liée au fait que l'association possédait désormais une boîte postale (138 avenue Félix Faure Lyon 69003) et aussi aux réunions dans le bar-restaurant le Home Taxi (chez Marcel).

Nous avons parlé de la gestion des membres dans le point intitulé "Projets à venir".

4 Choix du mode de scrutin

4.1 Vote à bulletin secret

Un vote à main levé a été proposé pour choisir si les votes auraient lieu à bulletin secret.

Résultats du vote :

- 20 voix CONTRE
- 2 voix POUR
- 1 abstention

Les votes auront donc lieu à main levée.

4.2 Inclure les procurations dans les votes

Cette question a entraîné un débat entre les participants.

Sébastien Chaumat intervient pour dire que les nouveaux statuts permettront le vote par procuration. Loïs Taulelle demande, en fonction du nombre important de procurations par lesquelles il a été désigné comme exécutif, qu'il serait mieux de limiter le nombre de procurations qu'un membre peut recevoir. Karine Volpi (Nemy) a déclaré être pour que les gens ne pouvant venir puissent être représentés. D'autres personnes ont parlé de la rédaction de ces procurations, pour la plupart des mails (sur une liste publique qui plus est... et donc sans signature...). Jean Picard dit que des consignes de votes lui ont été données pour chaque point de l'ordre du jour. Alain Renard ayant été président d'un bureau de vote évoque la forme que doit avoir une procuration.

Sachant que le nombre de procurations était de 14, il est décidé que le vote aura lieu pour savoir si les procurations seront incluses dans les votes :

- 3 voix CONTRE
- 18 voix POUR
- 2 abstentions

Les procurations seront donc incluses dans les votes.

Loïs Taulelle déclare alors n'utiliser qu'une seule des procurations qui lui ont été données par e-mail, afin que l'objectivité du vote soit respectée. Il rappelle son attachement à voir une clause limitant le nombre de procurations données à un membre dans les nouveaux statuts.

5 Modifications des statuts

Sébastien Chaumat a présenté la modification des statuts de l'association afin qu'ils soient plus proches des statuts types d'associations, documents que l'on peut trouver sur Internet.

Les principaux changements :

- La notion de "Conseil d'Administration" ou de "Comité" disparaît dans tous les articles et est remplacée par "Le Bureau"
- Ajout des modes de scrutins où ils n'étaient pas précisés
- Notion de quorum précisée à 1/4
- Modification de l'Article 5 ("radiation d'un membre par le Bureau" devient "suspension par le Bureau et radiation décidée en Assemblée Générale")

En plus des changements proposés et consultables en ligne, il soumet l'ajout de la clause limitant à 2 les procurations pouvant être données à un membre, et qu'une procuration type, imprimable, soit mise en ligne sur le site de l'ALDIL pour la prochaine Assemblée Générale.

Encolpe Degoute intervient sur l'importance de la clause limitant la possibilité de se présenter à un poste du Bureau pour un membre dont la première adhésion a été réalisée il y a moins de 6 mois. Il parle de la dissolution du LUG (Linux Users Group) de Strasbourg à cause d'une 'OPA' sur le LUG réalisée par de nouveaux adhérents. Six mois permet de bien connaître les gens, une bonne intégration dans un groupe et il est important que les statuts le spécifient.

Thierry Dumont demande à ce que soient bien précisés les postes optionnels ou non.

Antoine Bellot nous fait part de ses remarques : dans une association, il y a un important travail de représentativité par le président et aussi un travail réel de trésorerie, comptabilité, secrétariat et que certains de ces travaux-ci peuvent être aussi délégués à d'autres membres.

Thierry Dumont trouve que le "problème" de l'ALDIL quant au pourvoir des postes de trésorerie et de secrétariat, est la jeunesse de l'ALDIL. Dans les associations savantes dont il est aussi membre, ces postes sont souvent occupés par des personnes à la retraite.

Sébastien Chaumat précise que chaque poste est soumis au vote, indépendamment les uns des autres.

Loïs Taulelle précise que les nouveaux statuts ne seront valables qu'après avoir reçu récépissé de la préfecture du Rhône.

Thierry Dumont pense que le règlement intérieur optionnel dans les statuts devrait être rédigé. (Ce point sera repris dans 'Questions Diverses').

Il est demandé des explications sur l'Article 5.

Article 5 : Radiation : la qualité de membre se perd par :

- La démission,
- Le décès,
- La radiation prononcée par le Conseil d'administration pour non paiement de la cotisation ou pour motif grave, l'intéressé ayant été invité par lettre recommandée à se présenter devant le bureau pour fournir des explications,
- Le non respect du règlement intérieur.

Ainsi, l'article 5 stipule qu'un membre peut être radié de l'association. Sur la demande d'Alexandre Roemers, le point de l'exclusion est débattu. Sur diverses interrogations, il en ressort que le terme suspendu au lieu de radié pourrait être cité. Néanmoins Christophe Riou s'inquiète au niveau judiciaire, de savoir si, si un membre est suspendu l'association reste responsable des actes de ce membre ?

Un vote a porté sur la modification de l'article 5 : le Bureau pourrait suspendre un membre, et une Assemblée Générale (extraordinaire ou non) déciderait ensuite de la radiation du membre :

- 1 voix CONTRE
- 24 voix POUR
- 2 abstentions

L'article 5 sera donc modifié.

La modification des statuts est soumise au vote :

- 0 voix CONTRE
- 24 voix POUR
- 2 abstentions

Les modifications des statuts sont acceptées.

6 Bilan financier

Encolpe Degoute, le trésorier, (qui a déménagé au nord de la France, le 01/01/2003), est venu nous exposer le bilan financier de l'association. Un feuillet nous a été distribué et est disponible sur demande. Le bilan était découpé sur 2 périodes du 15 mai 2002 au 31/12/2002 et du 01/01/2003 au 27 juin 2003.

Il en ressort comme conclusion que le bilan annuel est positif (1624 euros).

6.1 Commentaires

- Il y aura donc suffisamment d'argent pour avancer les dépenses des Journées Du Libre. La buvette a permis d'amortir le coût des JDL, la prochaine fois, une déclaration à la mairie devra être rédigée pour cette buvette.
- Les dons permettent de ne pas être imposable. Depuis la dernière Assemblée Générale des dons ont été réalisés à l'EUCD via la FSF France et aussi à GNUWin (sur la vente des cd-roms GnuWin).
- Environ 60 membres ont renouvelé leurs cotisations depuis la dernière Assemblée Générale.
- La question de l'apparition dans les statuts de l'ALDIL du "droit de vente" s'est posée. Cette déclaration rendrait-elle obligatoirement l'association imposable ? La vente des tee-shirts et des cd est pour l'instant autorisée sans cette déclaration.

6.2 Dépenses obligatoires

- L'association doit s'assurer (pour ses membres) à hauteur de 150 euros, et doit prendre lors de manifestations externes (JDL) une assurance pour les visiteurs.
- La réalisation d'événements est très importante dans la part des dépenses de l'ALDIL (entre 1500 et 1700 euros).
- Les dons prévus (les membres sont libres de dire à qui ils veulent que l'association fasse des dons, les débats suivront) par exemple à Knoppix, FSF France, OSDN... s'élèveront au maximum à 500 euros.
- L'achat de matériel est prévu et sera débattu dans le cadre du point "Projets à venir" de l'ordre du jour.

6.3 Recettes

- Les cotisations des membres représentent entre 900 et 1200 euros. Le montant des cotisations n'a pas été modifié.
- La vente de tee-shirts cette année a représenté 100 euros
- La recette de la vente de CD s'élève à 200 euros

6.4 Conclusion

L'ALDIL possède un fond de caisse suffisant pour organiser un événement de la taille des JDL. Peut-être que à l'avenir, avec la Chambre du Commerce et de l'Industrie, une manifestation au niveau national serait envisageable.

6.5 Vote du quitus

Le vote du quitus (savoir si le bilan est accepté) a été réalisé :

- 0 voix CONTRE
- 26 voix POUR
- 1 abstention

Quitus a été donné au trésorier pour son bilan.

7 Projets

7.1 OrdiTux

L'orditux est une armature en forme de pingouin qui abritera un ordinateur. Le tout est réalisé par Christophe Riou, avec une structure interne et de la résine. Jean Picard est en train de réaliser l'ouverture du bec du pingouin pour l'insertion et l'éjection d'un cd-rom.

7.2 CD de l'ALDIL

Le projet de créer des Cd-roms avec des logiciels libres pour tous les systèmes d'exploitation avait été lancé. Thierry Dumont était le coordinateur de ce projet. Ce projet est modifié en une idée prometteuse : l'internet Haut-Débit rend les cd-roms de logiciels moins intéressants qu'il y a un an ou deux, par contre la documentation en français est plus difficile à trouver. Pourquoi ne pas créer avec une arborescence structurée, un cd-rom de documentation libre pour les francophone. Thierry a proposé ceci en ajoutant qu'il s'intéressait de près à la notion d'arborescence pour classer et regrouper ces documentations. Le format de distribution sera le pdf. Sébastien Tricaud a abondé en son sens, chacun de nous a une documentation préférée sur un point de configuration ou sur un logiciel libre. La réunion de ces documentations serait très enrichissante.

Thierry Dumont fournira la correction de la page web dédiée à ce projet à l'équipe des webmasters pour la mise à jour du site web de L'ALDIL.

7.3 La Martinière

La Martinière Monplaisir est un Lycée qui accueille gracieusement les conférences du samedi matin de l'ALDIL suite à une convention passée et renouvelée avec le proviseur de ce Lycée. La disponibilité des salles de formations le samedi matin passerait de 1 par mois à 1 tous les 15 jours. Loïs Taulelle est en train de prévoir le planning de ces formations.

Le président de la Guilde (LUG de Grenoble) propose un échange de formateurs entre Grenoble et Lyon. Ce projet a soulevé l'enthousiasme et est à l'étude (suivre les listes de discussion).

7.4 Manifestations

JDL Les Journées du Libre sont le principal événement qu'organise l'ALDIL. Les JDL ont lieu une fois par an. Il sera à voir dans les semaines à venir l'organisation des JDL 2003. (plus de stands, moins de conférences, ou l'inverse ?)

AMT69 Cette association a invité l'ALDIL à participer à une manifestation le 18 mai 2003. L'ALDIL a tenu un stand et Christophe Riou a fait une démonstration sur son portable de solutions "logiciels libres". Cela a été une réussite, les gens étaient très intéressés et les CD GNUWin et Knoppix se sont très bien vendus.

Install-Party Une install-party s'est déroulée à la Martinière Monplaisir et Marcel (Home-Taxi et Association LibNet-Café) installe souvent des machines sous GNU/Linux pour des gens.

Autres Christophe Riou a insisté sur sa satisfaction de voir l'ALDIL interagir avec l'environnement : une convention avec une école, un partenariat avec l'association LibNetCafé, les JDL, la présence de Wireless-Lyon (Wifi) aux JDL...

7.5 Traduc.org

Sébastien Tricaud nous a parlé des ateliers traductions réalisés à l'ALDIL pour traduire la documentation de Vim puis de GNU-Emacs. Jérôme Marrec est le coordinateur de la traduction de GNU-Emacs, au sein de l'association Traduc.Org, et Sébastien Tricaud, le coordinateur des ateliers de traduction de l'ALDIL. Le travail réalisé a beaucoup fait avancer la traduction des documentations et de nombreux membres de l'ALDIL participent à l'effort de Traduc.Org (<http://www.traduc.org/>).

Sébastien Tricaud nous a rappelé que s'il y a un moyen d'aider au développement des Logiciels Libres sans être développeur, c'est bien la traduction des manuels, documentations et logiciels.

8 Projets à venir

8.1 GAELLE

GAELLE pour : Gestion d'Association En Ligne pour Lug Et autres.

GAELLE est la future base en ligne pour gérer les membres de l'association, les projets auxquels ils participent... Ce projet est mené par Alexandre Duboeuf (Alkan). Consultez la page de ce projet : <http://gaille.aldil.org/>

8.2 Ménage sur les listes

Evoqué tour à tour par Loïs Taulelle et Christophe Riou, la liste des membres en ligne va être nettoyée et les gens en retard de cotisation seront contactés personnellement pour savoir s'ils souhaitent poursuivre leur adhésion à l'association.

8.3 Ordinateur de démonstration

Un ordinateur de démonstration pourrait être confié à l'association LibNetCafé avec tous les environnements de bureau, les suites Office libres, divers logiciels, jeux... pour servir de démonstration en permanence. Il faudrait pour cela, soit investir dans une machine d'occasion, soit réussir à réunir les pièces pour construire cette machine (écran, carte-mère pour au minimum un PII 400 MHz, 256 Mo de Ram...). Cette machine pourrait aussi servir de démonstration lors des install-parties.

8.4 Serveur mobile

L'ALDIL aimerait aussi se doter d'une machine "blindée" et transportable pour faciliter les install-parties, assez puissante (au minimum PIII 750MHz) pour servir de serveur/démonstrateur de jeux (quake ?)...
Loïs Taulelle a déjà une partie du matériel.

8.5 Liste des assembleurs pour les utilisateurs du Libre

Christophe Riou, Karine Volpi, Loïs Taulelle seraient intéressés de faire la liste des magasins d'informatique vendant des machines sans système d'exploitation préinstallé, proposant ou pouvant vérifier que le matériel est certifié Linux, vendant des distributions Linux. Cette idée rejoint la réalisation en cours de la green-liste de LinuxFrench.net, l'ALDIL pourrait participer à cette green-liste et faire le tour des assembleurs et magasins de la région afin de vérifier réellement (en aveugle pour le vendeur) les capacités du point de vente à fournir du Libre. Le tout serait hébergé sur LinuxFrench.net.

Karine Volpi assurera l'interface avec LinuxFrench.net.

8.6 Une structure d'accueil

Actuellement Marcel Devilliers au siège de l'association assure l'accueil des nouveaux arrivants, et chaque membre essaie d'accueillir les nouveaux. Il serait bien de structurer tout cela, peut-être en montant une équipe pour cet accueil. Loïs Taulelle déclare que les réponses doivent être données, même s'il s'agit d'un logiciel libre sous un autre système d'exploitation que GNU/Linux.

Alexandre Roemers parle de parrainage et de mini-conférence sur un point de configuration GNU/Linux le jeudi soir.

Thierry Dumont parle alors d'apprentissage intelligent, ces mini-conférences devront porter sur l'apprentissage des bases d'Unix pour être intéressantes.

Loïs Taulelle évoque les cd d'accueil, le pointage vers des documentations pour débutants...

Marcel collecte les questions et les problèmes rencontrés par les nouveaux utilisateurs d'un système basé sur un noyau Linux, de par les postes sous GNU/Linux de son cyber-café. Il sera le coordinateur de ce projet d'accueil.

8.7 Gestion et modification du site web de l'ALDIL

Les webmasters actuels sont Cyril Bouthors, Matthias Saou et Loïs Taulelle.

Un nouveau serveur plus puissant qui sera hébergé chez Accelance (bi-pro 400MHz, 512Mo RAM ECC, raid 5 de 3 disques scsi de 9 Go...) va prochainement être acquis d'occasion par Loïs Taulelle.

Cyril Bouthors renouvelle sa proposition d'hébergement à titre gratuit, web et mail dans l'entreprise où il travaille.

Il est proposé, en fonction des services dont souhaitent disposer les membres, d'en rediscuter sur les listes.

9 Questions diverses

9.1 Se prévaloir de l'ALDIL

Thierry Dumont demande si il doit être indiqué dans les statuts ou bien le règlement intérieur si quelqu'un peut se prévaloir de l'ALDIL ? Lors d'une visite à la Chambre du Commerce et de l'Industrie par exemple. Peut-il dire qu'il représente l'ALDIL ?

Il est décidé que le président pourra donner sa représentativité à un autre membre de l'ALDIL. Il faudra avant avoir répondu aux questions : pourquoi est demandée cette représentativité et est-ce que cela correspond aux objectifs de l'ALDIL ?

9.2 Les piques-niques F.A.Q.

Sébastien Chaumat propose que pour l'accueil des nouveaux et pour les autres personnes souhaitant poser des questions sur le Libre (configuration, logiciel...) soient organisés des piques-niques où chacun viendrait avec de quoi se sustenter et des questions. Plusieurs personnes prendront notes des réponses et une F.A.Q (questions/réponses) sera publiée sur le site de l'ALDIL.

9.3 La fumée

Sébastien Chaumat finit son exposé sur les bienfaits du grand air, en parlant de la fumée de cigarette, notant, avec plusieurs autres membres, la difficulté de respirer pour les non-fumeurs lors des réunions du jeudi soir. Après plusieurs autres propositions, la question d'une certaine auto-discipline de la part des fumeurs est soulevée.

10 Vote du bureau

Après quatre heures et demi de débats et de bilans, le renouvellement du Bureau est soumis au vote. Il y avait alors un effectif de 38 voix.

10.1 Poste de président de l'ALDIL

Se présentèrent au poste de présidence Loïs Taulelle et Cyril Bouthors.

- 24 voix pour Loïs Taulelle
- 14 voix pour Cyril Bouthors

Loïs Taulelle est élu au premier tour, président de l'ALDIL.

10.2 Poste de secrétaire de l'ALDIL

Se présenta au poste de secrétaire Aurélie Cambourian.

- 38 voix pour Aurélie Cambourian

Aurélie Cambourian est élue au premier tour, secrétaire de l'ALDIL.

10.3 Poste de trésorier de l'ALDIL

Se présentèrent au poste de trésorier Karine Volpi et Christophe Riou.

- 23 voix pour Christophe Riou
- 13 voix pour Karine Volpi
- 2 abstentions

Christophe Riou est élu au premier tour, trésorier de l'ALDIL.

10.4 Poste de vice-président de l'ALDIL

Se présentèrent au poste de vice-présidence Cyril Bouthors, Thierry Dumont, Alexandre Roemers

Premier tour :

- 18 voix pour Thierry Dumont
- 18 voix pour Cyril Bouthors
- 1 voix pour Alexandre Roemers
- 1 abstention

Second tour :

- 19 voix pour Thierry Dumont
- 19 voix pour Cyril Bouthors

Troisième tour :

Thierry Dumont propose de se désister, quelqu'un propose que la voix du président soit prépondérante, il a voté pour Cyril Bouthors.

Cyril Bouthors est élu au troisième tour, vice-président de l'ALDIL.

10.5 Poste de vice-trésorier de l'ALDIL

Se présentèrent au poste de vice-trésorier Karine Volpi et Alexandre Roemers.

- 2 voix pour Alexandre Roemers
- 35 voix pour Karine Volpi
- 1 abstention

Karine Volpi est élue au premier tour, vice-trésorière de l'ALDIL.

10.6 Poste de vice-secrétaire de l'ALDIL

Se présentèrent au poste de vice-secrétaire Alain Renard et Sébastien Chaumat.

- 12 voix pour Alain Renard
- 17 voix pour Sébastien Chaumat
- 9 abstentions

Sébastien Chaumat est élu au premier tour, vice-secrétaire de l'ALDIL.

11 Annonce du président

Loïs Taulelle s'est porté acquéreur pour l'ALDIL d'un lot de matériel de l'ENS de Lyon pour 1 euro symbolique. Il cherche où stocker et tester ce matériel parfois sale et en mauvais état.

12 Conclusion

Cette assemblée générale s'est terminée sur un grand buffet offert par l'ALDIL. Les membres sont invités à poursuivre les projets en cours et à venir, en postant sur la liste membres, par exemple.